

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD190

présenté par

M. Bouloux, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

ARTICLE PREMIER

I. – Compléter la première ligne de la première colonne du tableau de l’alinéa 54 par la référence :

« , L. 621-8-4 ».

II. – En conséquence, supprimer la deuxième ligne du tableau du même alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de modifier les tableaux dans leur version à venir.